



L'ECLAIRAGE DU MARDI

par



Assurance - Rétrospective 2019

Mardi 7 Janvier 2020

Ce premier numéro de l'année 2020 vous présentera de manière synthétique un bilan de l'année écoulée, à travers une sélection des thématiques clés qui ont impactées le secteur des Assurances en France.

Janvier – Mars 2019

- 1^{er} janvier : Entrée en vigueur du **prélèvement à la source**, s'appliquant aux revenus du travail et aux différentes prestations versées par les régimes de base et les assureurs complémentaires, lesquelles sont prises en compte par le dispositif **PASRAU** (Prélèvement A la Source pour les Revenus AUtres) ;
- 12 janvier : Publication du décret précisant les modalités de la mise en place progressive du remboursement intégral (**Reste A Charge zéro**) par la Sécurité sociale et les complémentaires santé de certaines lunettes, prothèses dentaires et aides auditives ;
- 14 février : Engagement pour la **lisibilité des garanties de complémentaire santé** pris par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie ;
- 23 février : Entrée en vigueur des exigences **DDA** (Directives Distribution Assurance) **liées à la formation**, portant notamment sur un minimum de 15h de formation par an pour les collaborateurs en charge de la distribution et sur les compétences définies dans l'arrêté du 29/09/2018 ;
- 2-5 mars : Publication de 3 arrêtés mettant en œuvre de **nouvelles mesures de gel des avoirs** ;
- 8 mars : Adoption par la Commission Européenne du règlement délégué sur la **révision de Solvabilité 2**, introduisant notamment de nouvelles classes d'actifs.

Avril - Juin 2019

- 1er avril : **L'OPCO Atlas** reçoit l'agrément de l'État pour devenir l'opérateur de compétences des services financiers et conseil ;
- 10 avril : Publication du rapport ACPR sur « Les assureurs français face au **risque de changement climatique** » ;



- 22 mai : Promulgation de la Loi n° 2019-486 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite **Loi PACTE** ;
- 22 mai : Adoption par l'OCDE des **recommandations sur l'Intelligence Artificielle**.



Juillet - Septembre 2019

- Début d'un contexte prolongé de **taux bas**, marqué par le taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de la France à 10 ans passé pour la première fois en territoire négatif ;
- 4 juillet : Parution de l'ordonnance de transposition de la directive « portabilité » **reformant les retraites à prestations définies** (Dite « article 39 », ou « retraite chapeau ») ;
- 14 juillet : Adoption de la Loi relative au **droit de résiliation sans frais de contrats de complémentaire santé**, mesure applicable au plus tard le 1er décembre 2020 ;
- 1^{er} septembre : **Fin du régime étudiant** de Sécurité Sociale.

Octobre - Décembre 2019

- 1^{er} octobre : Démarrage du **PER** (Plan d'épargne retraite), nouveau produit instauré par la loi PACTE qui remplacera progressivement les autres plans d'épargne retraite. Le PER se décline sous 3 formes : un PER individuel, et deux PER d'entreprise ;
- 25 octobre : Parution du décret relatif à la **réglementation des engins de déplacement personnel** (EDP), c'est-à-dire les trottinettes, gyropodes et autres mono-roues ;
- 1^{er} novembre : Démarrage de la **Complémentaire Santé Solidaire** (CSS), remplaçant progressivement les dispositifs de la CMU-C et de l'ACS ;
- 19 novembre : Publication par le CCSF d'un avis sur les **bonnes pratiques de démarchage téléphonique en assurance**, proposant notamment la fin de la vente "en un temps" ;
- 6 décembre : Mises à jour ou création de **recommandations ACPR relatives aux pratiques commerciales**, essentiellement concernant les contrats d'assurance vie.

En 2020, de nombreuses réformes verront le jour (Régime Cat Nat, Autorégulation du courtage, révision Solvabilité 2 ...); **La mutation digitale des processus** s'accroîtra afin de favoriser l'expérience Client ; Les nouveaux produits sur **les risques climatiques et cyber** seront scrutés et le marché de l'Assurance et de la Protection sociale poursuivra sa **concentration** au niveau des acteurs.

Rendez-vous prochainement pour un nouvel éclairage

